

	<h2>ATELIERS PRECODE</h2> 
<p>BENEFICIAIRES</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Bénéficiaires du RSA - Toutes personnes (hors RSA) orientées par les 2 agences départementales - Jeunes de 18 à 25 ans <p>Dans une démarche d'obtention du permis de conduire, inscrits ou non en auto-école (y compris les personnes ayant eu un retrait de permis)</p>
<p>PRESCRIPTEURS</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Référents uniques (ADS –CCAS – RU conventionnés – POLE EMPLOI) - Organismes conventionnés - MLI
<p>MODALITES</p>	<p>1 séance hebdo de deux heures minimum + possibilité de venir s'entraîner à la Plateforme à Jacou tous les jours sur ses horaires d'ouverture</p> <p>Contact pris avec l'auto-école si inscription</p>
<p>LIEUX D'INTERVENTION</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Jacou - Ganges <p>1 atelier par semaine sur ces deux lieux</p>
<p>COMMENT ?</p>	<p>Envoi de la fiche prescription à la Plateforme mobilité</p>
<p>DUREE DE LA PRESTATION</p>	<p>3 mois (renouvelable 1 fois)</p>
<p>CONTREPARTIE</p>	<p>Diagnostic mobilité à l'entrée dans l'action + évaluation du niveau, des pré requis et du degré d'autonomie de la personne.</p> <p>Accompagnement mis en place par la conseillère mobilité.</p>